

L'objection de conscience est de notre devoir



Numéro 89
Juin 2024

CPPAP: 1227 S 05317

ISSN: 1628-3686

Dans ce numéro

- Editorial
L'objection de conscience est de notre devoir
- Dossier:
Il n'est pas de sauveur suprême
- Les instances de l'UD
Communiqués et motions
- Égalité professionnelle
- Élections:
TPE
Les élections pro
- L'actu des syndicats

Stop aux fossoyeurs de nos libertés Stop à leurs violences, leurs massacres Arrêtons les marchands de Canons

De la mer Noire au bord de la Méditerranée, le sang rougit la terre, des populations sont massacrées par des fous de guerre dont le pouvoir n'existe que par la violence. Quelle que soit la carte de nationalité qui leur est attribuée, les familles laborieuses exploitées et tuées n'ont sûrement que fichtre des arguties territoriaux, raciaux et religieux des dirigeants des Fachos-lands, de leur délire géopolitique portant la haine et le rejet de l'autre.

Lors d'une récente manifestation Briochine « pour l'appel à la Paix et contre la fin des massacres à Gaza et partout ailleurs », mon ami Edouard, nous cite une célèbre phrase d'Anatole FRANCE (écrivain proche de Jean JAURES). Lettre dont le titre et la lecture ne peut en ses temps difficiles que résonner dans notre mémoire, en voici extrait :

On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels !

Cher citoyen Cachin,

Je vous prie de signaler à vos lecteurs le récent livre de Michel Corday, les Hauts Fourneaux, qu'il importe de connaître.

On y trouvera sur les origines de la conduite de la guerre des idées que vous partagerez et qu'on connaît encore trop mal en France ; [...]

[...] comment il est possible de haïr tout un peuple :

— Pensez, madame, un peuple entier c'est grand... Quoi ? Un peuple composé de millions d'individus, différents les uns des autres, dont aucun ne ressemble aux autres, dont un nombre infiniment petit a seul voulu la guerre, dont un nombre moindre encore en est responsable, et dont la masse innocente en a souffert mort et passion. Haïr un peuple, mais c'est haïr les contraires, le bien et le mal, la beauté et la laideur. »



Quelle étrange manie ! Je ne sais pas trop si nous commençons à en guérir. Je l'espère. Il le faut. Le livre de Michel Corday vient à temps pour nous inspirer des idées salutaires. Puisse-t-il être entendu ! L'Europe n'est pas faite d'États isolés, indépendants les uns des autres. Elle forme un tout harmonieux. En détruire une partie, c'est offenser les autres.

Notre salut c'est d'être bons Européens. Hors de là, tout est ruine et misère.

Salut et fraternité, Anatole France

Notre force est de convaincre pour contraindre les tenants des ordres établis à s'obliger à négocier la Paix. Voltairine DE CLEYRE l'expliquait ainsi : « **Toutes les personnes aimant la paix devraient retirer leur soutien à l'armée et exiger de tous ceux qui souhaitent faire la guerre qu'ils la fassent à leurs propres frais et à leurs propres risques ; que ni salaire ni pension ne soit octroyés à ceux qui choisissent de faire commerce d'homicide** ».

L'UD CGTFO 22, appel à rejoindre toutes les mobilisations pacifistes que ce mouvement de la Paix s'étende dans toutes les villes et prenne une dimension universelle.

Nous n'avons rien à attendre des promesses électorales de tous ordres, nous n'avons rien à attendre de ceux et qui :

- ⊗ détruisent nos services publics et nos conventions collectives;
- ⊗ osent, en pleine inflation, réduire les indemnités chômage;
- ⊗ votent les budgets à la guerre;
- ⊗ prônent le rejet de l'autre.

Si syndicalement, nous ne donnerons jamais de consigne de vote à nos adhérents, c'est avec une conviction profonde que nous nous opposons à tous ceux qui prônent des politiques liberticides et fascistes. C'est grâce aux actions, pacifiques ou violentes (grève et arrêt général des travailleurs), que nous serons des précurseurs du changement social que la conscience humaine, la conscience des masses, s'éveillera au besoin du changement.

Nous rions de ceux qui osent, nous offrir les balivernes et les mirages de la votation en tentant de nous rendre coupables de leurs méfaits.



**DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE
ÉLECTION PROFESSIONNELLE DANS LES TPE**

Près de 5 millions de salariés des entreprises de moins de 11 salariés et des particuliers employeurs sont appelés à voter du 25 novembre au 9 décembre 2024 pour désigner leurs représentants syndicaux. Ce sont les syndicats qui, au niveau national interprofessionnel et de la branche professionnelle, négocient les droits liés à la convention collective, aux salaires, la protection sociale (régimes de prévoyance et de remboursement de frais de santé), les droits à la formation professionnelle, les conditions de travail. Pour les salariés des très petites entreprises (TPE) et des particuliers employeurs, FO joue un rôle essentiel au niveau de la branche professionnelle. L'enjeu est important pour que nous soyons bien représentés dans les branches professionnelles et au sein des conseils de prud'hommes.

Chaque voix compte !

Votez et faites voter FO

LE PÈRE PEINARD AU POPULO

Les amis, je me fous candidat. Mais je ne vous prends pas en traître ; ne votez pas pour moi ; élu je serais aussi salop que le premier venu. Ce que j'en fais c'est pour engueuler un brin toute la bande des légumeux et jaspier quelques vérités aux bons bourgeois.

Nous ne sommes pas heureux ; nous avons compté sur le suffrage universel pour changer un peu notre sort, il faut en rabattre, nom de dieu ! Plus on fait d'élections, moins ça change.

Les richards et les gouvernants se servent du truc électoral pour nous rouler ; à notre honte, mille bombes, faut avouer que jusqu'ici, ils ont bougrement réussi ; ils nous appellent PEUPLE SOUVERAIN, -- cochonne de souveraineté que la nôtre ! Trimer comme des forçats, bouffer de la vache enragée, et en fin de compte crever à l'hôpital, -- c'est notre vie !

Faut mettre ordre à ça, nom de dieu ! Mais ne croyez pas qu'en nommant un copain on arriverait à quelque chose : une fois élu c'est plus un copain, c'est un supérieur. Je l'ai déjà dit : à l'atelier, le camarade qui passe contremaître devient malle ; à la caserne le griffon qui monte en grade devient rose.

Qu'ils soient bourgeois ou ouvriers, socialistes ou rées, une fois élus, les types se foutent de nous. Autant ils sont pototeurs avant, autant ils sont arrogants après. Dam, y a rien de drôle, ils sont nos maîtres. C'est pourquoi, nom de dieu, torchons-nous le cul des bulletins de vote !

Envoyons dinguer tous ces chameaux ! Ceux qui aujourd'hui veulent être conseillers généraux, et ceux qui voudront être députés demain.

À quoi servent les conseillers généraux ? À nous faire cracher la belle galette pour engraisser les budgétivores. -- De ça nous avons soupe !

Ce que nous voulons, nom de dieu, c'est qu'il n'y ait plus de feignants qui vivent de notre travail ; de gros richards qui gaspillent la boustifaille de cent familles. Ce que nous voulons c'est foutre dehors cette racaille d'employés et de gouvernants que nous gobegeons bêtement.

Nous sommes assez grands pour faire nos affaires nous-mêmes : à bas les patrons et les gouvernants !

Mais ça ne viendra pas tout seul. Foutons les pieds dans le plat ! Ce n'est qu'un chambardement complet qui donnera au populo les trois choses indispensables à l'existence : le logement, le vêtement et la boustifaille.

Pour ça, tonnerre, ne votons plus ! Foutons les richards en l'air, et que les paysans prennent la terre, les ouvriers l'usine, les mineurs la mine !

Vive la Sociale, nom de dieu !

Vo : PEINARD, candidat pour la Douceur.

Pour plus d'explications, les bons bourgeois n'ont qu'à se payer chaque DIMANCHE le « PÈRE PEINARD », rétros d'un quiaff. Pour DEUX RONDS, chez un marchand de journaux, ils en verront la farce.

Paris—Imp. des Arts et Manufactures, rue Saint-Jacques, 337.

« **Vous n'avez qu'à mieux voter aux prochaines élections !** » affirment déjà certains.

Il m'a toujours semblé qu'il s'agit de l'une des réponses les plus ridicules qu'une personne puisse faire, lorsqu'un gréviste lui demande de l'aide face à une situation matérielle délicate, alors que des élections ont lieu dans quelques semaines, dans six mois, un an voire deux. Cela est, ni question prioritaire, ni notre problème. Les nôtres, ce sont nos conditions de vie, de santé, d'éducation, de formation, de salaires, de nos services publics pour et accessibles à tous... !

N'hésitez plus, contactez vos syndicats, notre UD, syndiquez-vous, syndiquez vos collègues, l'avenir de notre classe ouvrière pour les générations futures, c'est nous qui le construisons et l'affaire est trop sérieuse pour la confier à des politiciens dont le mandat n'est pas révocable. L'enjeu, c'est d'organiser le contre-pouvoir social, de nous faire entendre pour gagner la reconstruction d'une république sociale dont sa composante même, imprégnée du respect humain, sera le rempart à toute forme de libéralisme et de fascisme latent et du mépris.

forme de politique libérale et de fascisme latent et du mépris.

Notre départementale interprofessionnelle Force Ouvrière sera votre relais pour vous convier aux actions pacifiques où toutes formes d'actions sociales et syndicales dont les visées servent les libertés et la défense matérielle et morale de nos adhérents.

Restons rebelles. **L'objection de conscience est de notre devoir** dès que nous l'estimons nécessaire.

Vive la CGTFO,
À bas toutes les calottes,
Vive la Sociale.

Salut et fraternité,
Le secrétaire général de l'UD CGTFO 22, *Éric Le Courtois*

Après s'être soustraite à l'autorité des rois et des empereurs, après avoir proclamé trois fois sa liberté, la France s'est soumise à des compagnies financières qui disposent des richesses du pays et, par le moyen d'une presse achetée, dirigent l'opinion.

Anatole France, 1908

Lien vers le site [inFO TPE](https://www.info-tpe.fr) dédié aux salariés des TPE et les salariés du



Président,
Chères et chers collègues,
Chères et chers camarades,

Nous tenons ici à saluer le caractère louable du plan de la région Bretagne du « refus de la misère et de la précarité », d'autant que cette compétence n'est que facultative pour la région.

La précarité, la pauvreté, ne cessent de grandir dans notre pays. Toutes les données statistiques, remontants notamment des associations, fondations à caractère caritatif, le confirment.

Aucun segment de la population française n'échappe à ce fléau. La précarité, la pauvreté touchent indifféremment les jeunes, les travailleurs, les vieux...

Malgré ce constat qui devrait nous alarmer tous, le gouvernement mène une politique de destruction des conquêtes sociales issues notamment du **Conseil National de la Résistance**, à surtout ne pas confondre avec le conseil national de la refondation !

À travers ses annonces de la réinstauration du travail obligatoire pour tous, de sa volonté de supprimer l'Allocation Spécifique de Solidarité, allocation bénéficiant majoritairement aux salariés les plus âgés, involontairement privés d'emploi (la pression se poursuit sur les chômeurs), le gouvernement constitue, à l'aide de logiciels et algorithmes, des outils de délations conduisant les CCD et intérimaires à perdre leur liberté de choisir leur employeur sous peine de rupture de droits. Quant à l'intolérable décision de ne plus compenser les exonérations de cotisations sociales à l'UNEDIC (sous prétexte de déficit), cela conduira inexorablement notre système actuellement, bien géré et en équilibre, à sa faillite dans les prochaines années. Le gouvernement va réaliser le rêve de Denis Kessler: « Détruire les acquis du Conseil National de la Résistance ».

Nous n'oublions pas non plus que le Mr Macron et son gouvernement nous ont volé 2 ans de notre vie l'année dernière avec leur réforme scélérate des retraites. Pas plus que nous ignorons la marche à la guerre qu'on semble nous préparer avec l'insupportable économie qui va avec et qui produira des dégâts de fonds pour le vivre ensemble et l'avenir de notre république dans tous les secteurs (santé, éducation, re-

cherche, culture, handicap, égalité de droits, ...).

Dans quelques heures, ce seront environ 2 000 enfants qui dormiront à la rue dans notre pays. Comment pouvons-nous l'accepter ? Des centaines de salariés qui dorment dans leur voiture par défaut de toit, (alors que celui-ci -le toit - doit devenir un droit). Des centaines de femmes qui accouchent sans maternité. Des malades dont le facteur de chance à vivre est réduit par la suppression des structures hospitalières.

Face à cette dégradation constituée, un gouvernement qui pour calmer la colère, jette dans l'arène de la communication, une ba-balle transactionnelle où le logiciel Doctolib ou autre serait outil de sanction, de délation par un impôt/taxe lapin.

Le ridicule est cruel...

Comment pouvons-nous l'accepter ?

Et comment évoquer la lutte contre la misère et la précarité sans parler de l'indispensable revalorisation des salaires ?

En 10 ans, la France est passée de 12 % de sa population active rémunérée au SMIC à 17 %, preuve que nous assistons à un tassement des grilles salariales en pleine période d'inflation.

Pour FO, ce sont ces politiques de dérégulation, de destruction des conquêtes sociales qu'il faut combattre.

La lecture du plan breton du refus de la misère et de la précarité nous amène à une question : « *Dans un État centralisé et centralisateur tel que la France, les régions, et la nôtre en premier lieu, ont-elles vocation à pallier la volonté destructrice du gouvernement de notre pacte social ?* »

Nous le rappelons: à la CGTFO, nous sommes profondément attachés à l'égalité de droit et au principe de ceux-ci dans le cadre de la république une et indivisible.

Force Ouvrière votera le plan régional du refus de la misère et de la précarité et ce malgré, sa faiblesse financière mais continuera surtout de se battre contre la régression sociale et démocratique.

Nous vous remercions de votre écoute.

Intervention pour la Coordination FO de Bretagne, porté par Eric Le Courtois par mandat des camarades représentant la CORFO de Bretagne.

Communiqué du Bureau de l'Union Départementale CGTFO22

Ce mardi 14 mai, deux agents des services de l'administration pénitentiaire ont été assassinés, trois gravement blessés dont deux en urgence absolue.

L'Union Départementale CGTFO adresse ses plus sincères condoléances aux proches des victimes ainsi que son soutien à l'ensemble de leurs collègues meurtris par ce drame. Il n'est pas acceptable en 2024 que l'on puisse encore mourir au travail.

Cette attaque rappelle à tous le danger de ces missions de service public qui nécessitent des moyens matériels et humains à la hauteur des besoins, réclamés depuis trop longtemps par les agents et notre organisation syndicale dans leurs cahiers revendicatifs. C'est la triste démonstration que l'austérité prônée par ce gouvernement qui favorise l'économie de guerre au détriment des services publics et de santé a des conséquences dramatiques.

L'Union Départementale CGT FO des côtes d'Armor exige l'arrêt immédiat de la politique gouvernementale d'austérité budgétaire et que toutes leurs places soient redonnées aux missions de service public qui seules, garantissent le cadre de la république sociale.

À l'unanimité le 15 mai 2024



HÔPITAL

AUSTERITÉ
FERMETURE DE LITS
SUPPRESSION
DE POSTES

SANTÉ EN DANGER

RESISTER RESISTANCE RESISTANCE

- Contre la fusion des hôpitaux Tréguier, Paimpol et St Briec.
- Contre les fermetures de lits et des services, pour leur réouverture,
- Pour la réouverture de la maternité de Guingamp.
- Contre la tarification à l'activité et les enveloppes fermées.
- Pour l'abrogation de loi Hôpital Patients Santé et Territoires et des ARS.
- Pour l'abrogation des lois de finances de la Sécurité Sociale.
- Pour l'arrêt des exonérations de cotisations sociales.
- Pour la suppression du numérisation et le recrutement des Médecins à hauteur des besoins réels de la population...

! CREATION d'un COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE DÉFENSE ouvert à tous !



Santé, Tous en danger

Le 14 Avril à Guingamp comme point de départ d'une résistance départementale organisée !

L'hôpital public est aujourd'hui au bord du gouffre et c'est notre santé à tous qui est en jeu. Nous ne pouvons pas compter sur les pouvoirs publics, au premier rang desquels, les gouvernements successifs, responsables de cette situation et qui continuent dans leur entreprise de liquidation. La vie des patients costarmoricains est ainsi mise en danger et les personnels soignants subissent une maltraitance institutionnelle grandissante.

C'est la raison pour laquelle, l'UD CGT-FO des Côtes d'Armor décide de créer un comité de défense départemental de l'hôpital public afin d'aider notamment aux combats que mènent déjà les personnels avec leurs organisations syndicales ; il s'agit de permettre à tous ceux qui le souhaitent, simples citoyens ou groupes constitués, et sur la base à minima de la plateforme revendicative, d'organiser le combat contre la destruction programmée du secteur public hospitalier, dans le département.

Nous lançons donc une invitation à rejoindre ce comité de défense le 22 avril prochain à 14h dans les locaux de notre Union départementale Force Ouvrière 5, rue de Brest à Saint Briec.

Conscients que cette lutte ne peut se faire sans combattre pour l'abrogation des différentes contre réformes successives, nous décidons d'aider à la construction d'un comité de défense national de l'hôpital public, fondé sur la même plateforme revendicative.

Pour permettre à chaque citoyen d'avoir le droit d'être soigné, il faut rétablir l'égalité d'accès aux soins partout sur le territoire de la République, ce qui présuppose de combattre la territorialisation/ régionalisation de l'offre de soins. C'est la raison pour laquelle il faut abroger la loi Hôpital Patients Santé Territoire et supprimer les Agences Régionales de Santé.

Pour que chacun puisse être soigné en fonction de ses besoins, partout sur le territoire, il est impératif que l'hôpital public ne soit pas enfermé dans un carcan budgétaire (enveloppes fermées, tarification à l'activité, budget global) au motif fallacieux de « maîtrise des dépenses ». Il faut donc abroger le principe des lois de finances, mises en place grâce à Juppé depuis 1996, qui permettent aux gouvernements de détruire la sécurité sociale et le secteur public de la santé.

C'est la sécurité sociale qui finance l'hôpital public grâce aux cotisations sociales, l'argent des salariés ; c'est leur salaire différé, socialisé. Les gouvernements successifs exonèrent toujours plus, les employeurs du paiement de ces cotisations, ce qui constitue un pillage, un vol de l'argent des salariés géré par la sécu. Il n'y a donc pas un problème de « dépenses » mais bien de « recettes », détournées de leur but initial, et qui servent à financer les politiques des gouvernements en matière de cadeaux aux entreprises. En 2022, le montant total des allègements de cotisations s'élève à 73,6 milliards d'euros, en progrès de 13,1 % par rapport à 2021 ! En dix ans, le taux d'exonération a plus que doublé : il était de 5,1 % en 2012 !!!

Plateforme revendicative :

- ◇ Contre la fusion des hôpitaux Tréguier, Paimpol et St Briec;
- ◇ Contre les fermetures de lits et des services, pour leur réouverture;
- ◇ Pour la réouverture de la maternité de Guingamp;
- ◇ Contre la tarification à l'activité et les enveloppes fermées;
- ◇ Pour l'abrogation de loi Hôpital Patients Santé et Territoires et des ARS;
- ◇ Pour l'abrogation des lois de finances de la Sécurité Sociale;
- ◇ Pour l'arrêt des exonérations de cotisations sociales;
- ◇ Pour la suppression du numéris clausus et le recrutement des médecins à hauteur des besoins réels de la population.



La sécu elle est à nous, gérons là nous-même !

L'hôpital public c'est notre bien à tous !



inFOuest, Bulletin d'information trimestriel de l'Union Départementale CGTFO des Côtes d'Armor - N°89 juin 2024

Édité par UD CGTFO 22, 5 rue de Brest, 22000 Saint Briec

Directeur de publication: Éric Le Courtois

CPPAP: n° 227 S 05317

ISSN: 1628-3686

Dépôt légal : 2024

Prix au numéro : 0.50€ - Abonnement : 1.50€

Imprimerie: Guivarc'h l'imprimerie, 6 rue Guynemer, 22190 PLÉRIN



Plan d'économie dévoilé au centre hospitalier de Saint-Briec pour financer les travaux immobiliers

Ce n'est pas aux salariés de financer le bien public,

Nous ne sommes pas des actionnaires

Carine LE TERTRE / Secrétaire générale du syndicat Force Ouvrière CHSBPT (CH Saint Briec Paimpol Tréguier)

Fin décembre 2023, la Direction du centre hospitalier de Saint-Briec dévoilait son plan intitulé Ensembles Investissons l'Avenir. Quel beau titre n'est-ce-pas ? Mais derrière celui-ci l'ensemble des agents découvre la supercherie, un plan d'économie de 21 millions d'euros doit-être trouvé afin de pouvoir financer les travaux d'investissement immobilier prénommée « Aile Agile » !!!L'Agence Régionale de Santé attribue une enveloppe de 50 millions d'euros pour financer ceux-ci mais quid il manque 21 millions d'euros. Une des mesures phare annoncée par la Direction se trouve au niveau de la masse salariale. Et oui rien de plus simple pour faire des économies le plus rapidement possible.

En premier lieu cette mesure consiste à remanier tout le Référentiel Gestion du Temps de Travail suite au décret de 2022, et oui quelle aubaine car la Direction qui :

Demande une réorganisation au sein des services afin d'optimiser au mieux le temps de travail en proposant d'allonger le temps de travail en journée de 9h, 10h voir 12h et la proposition de la semaine de 4 jours pour les services administratifs, logistiques et techniques,

Annonce la suppression de 3 jours de RTT (Réduction de Temps de Travail) accord suite au passage aux 35h en 2001),

Annonce la suppression du paiement du temps de pause méridien,

Remet en cause le temps d'habillage/5min et déshabillage/5min des professionnels.

Au travers de toutes ces différentes mesures, c'est le Code Général de la Fonction Publique Hospitalière qui est bafoué. Une telle remise en cause n'est pas acceptable.

Depuis des mois les agents se mobilisent afin de préserver leurs acquis certains vieux de plus de 40 ans.

Force Ouvrière condamne cette régression sociale avec fermeté, les agents ne doivent pas servir de paliers aux ingérences commises par le gouvernement et alerte sur le climat social délétère en place depuis des mois

L'Hôpital public est aujourd'hui au bord du gouffre, les pouvoirs publics se moquent de voir l'état de santé de nos établissements qui se meurent .Il est impératif de sortir de ces carcans budgétaires qui ne font qu'entraîner les hôpitaux publics vers une prise en charge palliative ,il est nécessaire que le Gouvernement et tous les pouvoirs publics se mobilisent aujourd'hui afin de réaliser une vraie réanimation de nos hôpitaux en leurs allouant les moyens financiers à la hauteur des besoins pour que ceux-ci retrouvent une réelle dynamique financière et d'assurer leur mission première celle du service public de qualité .

Force Ouvrière réaffirme ses revendications :

- ☛ Contre la fusion Saint Briec Paimpol Tréguier
- ☛ Contre les fermetures de lits et des services
- ☛ Contre la Tarification A l'Activité
- ☛ Contre les enveloppes fermées
- ☛ Pour l'abrogation de la Loi Hôpital Santé Territoires



**De chacun selon ses moyens,
À chacun selon ses besoins**

Chacun paye en fonction de ce qu'il gagne et reçoit en fonction de ses besoins. Tel n'est pas le principe des complémentaires santé, dites « mutuelles » et l'actuel transfert de prestations de l'Assurance maladie vers les « mutuelles », à la faveur du « tiers payant » remet en cause ce principe fondateur des assurances sociales.

Le bureau de l'Union départementale Force Ouvrière des Côtes-d'Armor s'adresse à :

Madame la Directrice de l'hôpital de Saint-Brieuc Tréguier Paimpol,
Monsieur le Préfet des Côtes-d'Armor,
Madame la Ministre du Travail de la Santé et des Solidarités,

Depuis hier 14 mai, et jusqu'à nouvel ordre, l'accès aux urgences d'Yves-Le-Foll à Saint-Brieuc est régulé jour et nuit. C'est donc l'administration de l'hôpital qui décide désormais, au téléphone, quel patient va se faire soigner ou pas. Comment est-ce possible ?

Vous avez décidé de "réguler" les urgences de l'hôpital de Saint-Brieuc c'est à dire d'en interdire l'accès au public sauf autorisation, vous rendez le personnel responsable de cette situation.

Vous avez décidé d'augmenter le temps de travail et d'exclure du temps de travail la demi-heure de repas alors que le personnel est déjà exténué par des années de réduction de postes, de fermetures de lits et de service dans les hôpitaux du département. Vous avez décidé de fait de faire payer le Ségur, en augmentant les horaires et en baissant les salaires.

Les soignants, dans la lettre ouverte qu'ils vous ont adressée, déclarent : « Nous, soignants de cet hôpital, sommes dans une impasse et nous ne pouvons plus rester silencieux. Nous disons stop. Stop à l'augmentation de notre temps de travail et à la diminution des ressources allouées aux soins des patients. Il est inacceptable que vous tentiez de faire des économies au détriment de la qualité des soins et du bien-être de notre personnel. »

Les économies sur le dos des personnels doivent cesser ! Les conditions de travail doivent arrêter de se dégrader ! Les urgences sont vitales.

De l'argent, il y en a. Les moyens doivent être donnés à l'hôpital de fonctionner. Nous exigeons la sanctuarisation de l'hôpital, comme la sanctuarisation de l'école, contrairement à ce que nous a opposé le Préfet des Côtes-d'Armor.

L'Union départementale Force Ouvrière des Côtes-d'Armor soutient tous les personnels de l'hôpital et leur refus d'accepter une augmentation du temps de travail.

Rien ne vous oblige à faire payer le manque de moyens attribués par le gouvernement en augmentant le temps de travail des personnels.

Nous sommes au côté des soignants et soutenons leur mouvement. Nous revendiquons les moyens au bon fonctionnement de l'hôpital et la fin immédiate des politiques de management agressives et malveillantes.

Annulez l'augmentation du temps de travail.

Ouvrez les urgences 24 heures sur 24 à tous les patients.

Fait à Saint-Brieuc, le 15 mai 2024

Dernière minute

Enfin !

Les hospitaliers du CH St Brieuc obtiennent raison sociale. Que d'efforts, de souffrance, d'épuisement, de fatigue. Que de grèves pour obtenir le **retrait** d'un projet d'appauvrissement des agents et des soins.

La ténacité, la détermination des camarades de notre syndicat (pourtant minoritaire dans les urnes) qui, depuis des mois, ne lâchent rien et mènent la lutte sociale avec tous les agents de tous les services pour obtenir justice salariale. La grève et tous autres moyens de l'expression de leur ras le bol pour gagner le retrait du projet d'austérité sur les salaires et conditions de travail à payer.

Les salariés qui s'investissent tous les jours pour faire fonctionner l'hôpital public méritent respect et l'État vient de trouver, d'un coup de fièvre de l'ARS et du gouvernement, les millions qui désormais ne manquent plus !

Les urgences vont peut-être retrouver des moyens humains nécessaires à leur bon fonctionnement.

Il n'a pas de déficit de la fonction publique. Tout cela n'est que le fruit des orientations des politiques budgétaires. L'argent est là, l'impôt est là il sert à ça; il suffit de bien l'orienter, et pour la République, c'est ce que nous revendiquons : avoir les moyens de fonctionnement, d'embauches, de formations et de maintiens de tous les services publics, notamment pour les hôpitaux afin de soigner dignement toute la population sans aucune discrimination.

Merci à vous, brave Pioupiou de l'hôpital public d'avoir mené grèves et luttes. On cotise suivant nos moyens, on se soigne suivant nos besoins !

Merci aux camarades des syndicats FO des Côtes d'Armor. Au nom de la classe ouvrière et de tous les adhérents des syndicats de la CGTFO 22, toutes nos félicitations.

Continuons la lutte pour le maintien et les moyens nécessaires pour tous les hôpitaux des Côtes d'Armor.

Le secrétaire général de l'UD CGTFO 22, membre du comité de défense des Côtes d'Armor des hôpitaux publics, Éric Le Courtois

Le 17 mai 2024

Trouveriez-vous aberrant de dire que le monde va mal ? Je suppose que non. Pour ma part, sachant que dans le préambule des statuts de la CGTFO, il est dit que « le mouvement syndical des travailleurs non seulement ne peut s'isoler dans la nation, mais que le syndicalisme ne saurait être indifférent à la forme de l'État parce qu'il ne pourrait exister en dehors d'un régime démocratique », je me permettrai d'en parler en quelques phrases.

Depuis combien d'années, de décades, de lustres, n'a-t-on pas encore vu ce monde dans une situation générale telle qu'on puisse dire que le monde va bien? Je pose la question sachant que je ne saurais y répondre. Par contre, ce que je sais, c'est que l'humanité est en droit d'attendre que ceux qui veulent en prendre les commandes le fassent en perspective d'un bonheur universel dont nous n'entendons jamais parler.

Qui nous dit, parmi les politiques qui sortent élus des urnes, que les politiques qui se succèdent, à gauche comme à droite, en matière de « dézingage massif » de la protection sociale et du Service Public, en matière de suppression des cotisations sociales, en matière de gel des salaires, d'embauches d'intérimaires, de contrats précaires et partiels, en matière de lobbying des soins chirurgicaux privés, que ces politiques sont le fruit des chantages, des pressions exercées sur les gouvernements endettés auprès et par les multinationales et banques d'Affaires dont le seul intérêt est de diminuer toujours plus les coûts de productions de leurs investisseurs, de leurs entreprises, de leurs marchés réservés et privilégiés ?

D'après vous, pourquoi le ministre des finances, homme politique, ne nous dit pas que les entreprises figurant dans le « CAC 40 » ne payaient déjà en 2014 que 8 % d'impôt au lieu des 20 % prévus pour (toutes) les entreprises, ? Pourquoi ne nous dit-t-il pas que la France était classée à la 9^{ème} place mondiale de ce grand jeu mondial des paradis fiscaux ? Et pourquoi ne nous dit-il pas non plus que les Banques d'Affaires, déjà il y a dix ans, passaient 72 % de leurs échanges à spéculer sur toutes les places prévues pour ça et en recherche de paradis fiscaux ?

J'arrêterai là mes considérations sur ces dernières élections européennes et sur le vote-sanction du « populo » que « Macron-de-Rothschild » a essayé, vote pour les seules formations politiques censées faire peur au pouvoir en place, qui donnent l'image d'être les seuls vrais opposants à cette politique anti-sociale (les partis de gauches, fondés initialement pour défendre les masses populaires et leurs droits, ayant choisi la sociale-démocratie et sa volonté de ne pas toucher au capital).

En tout cas, côté France, UE, Europe, nous pouvons à juste titre nous poser des questions sur l'orientation que prend un conflit commencé en 2014, voici donc 10 ans, j'ai nommé la guerre russo-ukrainienne quand un chef d'État, le nôtre d'ailleurs, « joue « ses kekous-va-t-en-guerre » en menaçant d'envoyer des troupes françaises en Ukraine, alors que les « alliés » de l'OTAN, y compris les USA, s'en gardent bien et se contentent de n'y envoyer que des armes et de la logistique, en solidarité supposée d'un peuple qui ne veut qu'être libre. C'est tout du moins comme ça que cela nous a été présenté !

Si je me suis permis d'évoquer cette actualité chargée de grands points d'interrogation sur notre futur proche et notre devenir, c'est que ce qui se passe aujourd'hui, fait réfléchir à ce qui s'est produit par le passé. Même si l'histoire ne se refait jamais de la même manière, on peut y voir certaines similitudes qui ne sont certes pas faites pour nous réjouir.

Réflexions qui m'amènent directement à mon propos, à savoir le syndicalisme à un tournant de son histoire, le 4 août 1914 ... il y a 110 ans !

Le syndicalisme (de classe) est et ne peut qu'être, par essence même, internationaliste, pacifiste et anti-militariste⁰.

Dans le numéro précédent d'InFOuest, l'article « de la Belle Époque à la Grande Boucherie Internationale (la CGT syndicaliste-révolutionnaire face à ses contradictions) » se terminait sur les derniers jours de paix en Europe, en France sur l'assassinat de Jean Jaurès et le tournant sans précédent pris par la CGT, à travers le discours de son secrétaire général Léon Jouhaux aux obsèques de Jaurès le 4 août 1914, dans un revirement totalement inattendu, contradictoire vis à vis de sa position militante tant intrinsèque que conventionnelle¹, à savoir sa résignation à la guerre « défensive », rejoignant de fait l'Union sacrée contre l'agresseur allemand², la CGT n'ayant pu, quelles qu'en soient les raisons³, préparer la grève générale internationale préventive censée épargner la vie des ouvriers et des couches populaires des différentes nations concernées.

Cette solution de grève générale, forcément insurrectionnelle, la CGT l'avait adoptée en congrès pour que « la chair à patron » que sont les ouvriers dans n'importe quel pays aux mains des capitalistes, ne finisse pas en « chair à canon » sur des champs de bataille qui n'étaient et ne sont toujours pas les leurs.

Mais outre la prise de conscience de Léon Jouhaux de la faiblesse d'un mouvement ouvrier confronté à ses (vaines?) prétentions face à la répression et à la puissance de l'État, ce n'est pas parce qu'une confédération décide et promeut une conduite à tenir si la guerre éclate que celle-ci est forcément suivie. Encore faut-il qu'ouvriers et salariés repliés sur leurs propres malheurs, ne se résignent plus, ne se terrent plus, ne se taisent plus mais se syndiquent en grand nombre...

Pourquoi laisser aux autres le soin de faire ce que nous pouvons faire nous-mêmes ?

Parce que le syndicat, c'est eux, c'est nous, tous, ensemble et personne d'autre – qu'ils s'affranchissent donc de leur fatalisme, qu'ils fassent des crédos (et recommandations auxquels ils adhèrent) leur ligne de conduite dans cette lutte (leur lutte) de classe contre celle de leurs exploiters – en résumé, qu'ils fassent leurs les mots d'ordre sans attendre que les militants syndicalistes agissent à leur place, ce qui n'avancerait à rien, parce que tous seuls !

Revenons à ces quelques années qui ont précédé « 14-18 ».

Si la classe ouvrière s'organise de plus en plus, ce n'est pas avec l'aide de l'État : la république est toujours et encore aux mains de la bourgeoisie qui les méprise. Ce n'est pas non plus grâce à l'aide des patrons qui font fructifier leurs entreprises à la sueur et « à la santé » de leurs ouvriers, ni avec l'aide des nantis « capitalos » qui, vivant en « assistés », laissant à d'autres le soin de faire fructifier leurs avoirs et fortune, se contentant de percevoir leurs dividendes et vivre « grand train » de palaces en hippodromes. Je ne parlerai même pas de l'Église !

Non, si la classe ouvrière s'organise, c'est en se structurant ! Les « avant-gardistes », c'est à dire les plus convaincus de la nécessité de se cultiver soi-même par « appropriation de la science de notre malheur (c'était le langage de l'époque et d'un certain Fernand Pelloutier dont je ne cesse de vous rebattre les oreilles - si tant est que ce que j'écris vous « cause »!). Aujourd'hui, nous parlerions, avec tout ce sens de la communication propre à notre siècle, d'appropriation de l'histoire de notre classe ainsi que celle de nos exploiters de la classe d'en face!

Mine de rien, ces gars-là (j'aurais pu dire ces « héros » mais ce n'était pas leur genre, ça ne leur aurait pas plu!) ont fait plus que s'organiser. Ils nous

ont préparé le terrain. Alors, à notre tour de nous approprier notre propre histoire, ne serait-ce que pour savoir pourquoi, nous-autres, sommes moins syndiqués que les peuples d'à côté, anglais et allemands et j'en passe...

C'est que notre faible syndicalisation ne date pas d'aujourd'hui et pour l'admettre, il nous faut remonter le temps et revenir à cette fameuse année 1906, puis aux suivantes :

1906, ce n'est pas que l'année de la Charte d'Amiens, adoptée le 13 octobre, c'est aussi une année de catastrophes (le « coup de poussier » de Courrières, le 10 mars⁴, 1099 morts officiels) et de milliers de grèves dures liées aux conditions de travail inhumaines⁵ comme à Draveil (12 heures/jour dans l'eau des sablières de Villeneuve St-Georges, bien évidemment payées « à coup de lance-pierre »). La répression (qui se fait à cheval à coups de sabre ou à pied au fusil : « tirez dans l' tas ! ») n'en est que plus violente : une dizaine de morts à Draveil, la gendarmerie qui se lâche et tire à bout portant sur une réunion de syndicalistes.

Si l'année 1906 avait vu se développer les grèves et la syndicalisation, les années suivantes, c'est la régression, conséquence directe de cette répression sanglante, commanditée par Clémenceau et Lépine, à laquelle viennent s'ajouter les révocations de fonctionnaires pour fait de grève (les postiers notamment) alors qu'ils n'en ont pas encore le droit.

La CGT, seule confédération en France, comptant 700 000 adhérents⁶ en 1912 pour 7 millions d'ouvriers, ne se sent pas de taille et la syndicalisation devient une obsession pour son bureau. À partir de là, force est de constater la moindre prépondérance du syndicalisme révolutionnaire, et de sa solution radicale – la grève générale insurrectionnelle – tous deux liés à la subversion de la société, plus particulièrement à partir de ce fameux discours du 4 Août 1914 !

De la chair à patron à la chair à canon

110 ans nous séparent de 1914, de cette guerre surnommée « la grande guerre » (quelle horreur!) ou encore « la der des ders ». Sauf que les conflits entre nations n'ont jamais cessé depuis, profitant essentiellement aux fabricants d'armes n'ayant pas l'air de craindre de mettre le feu à la planète, tel le français Dassault.

Théâtre aux Armées:

Le père : « Allez, tiens, une bonne petite guerre, ça ne nous ferait pas de mal ! Du bombardement, des gaz, des corps à corps où on s'étripe pour de bon, en vaillants guerriers à qui on ne la fait pas !

Et que ça crie, que ça hurle, qu'on s'achève à grands coups de crosse de fusil, d' surins ou d'baïonnettes ... qu'on s'désintègre les uns les autres sur l'insouciance de tous les écrans du monde, Haahahahah ! »

Le fils : « Père, vous croyez que j'm'en sortirais vivant de corps à corps comme ceux-là ? »

Le père : « mais bien sûr, puisque tu seras au QG avec les autres officiers, en train de manœuvrer soldats, drapeaux et régiments virtuels sur vos écrans et tablettes à l'État-Major ! Et dès que tu auras une quinzaine de libre, pendant que tu seras en permission, je te montrerai notre nouvelle usine » ...

Échange » entre M.Abel ZÉBUTH de Monorqueuil, principal actionnaire de la multinationale « Consom Comm Plus ... et son fils tant aimé Phistofélès, apprenti-sarofficier au Trois-sixième Hussards-de-la-Mort - dialogue inédit que nous espérons n'avoir jamais à écrire!

Si j'insiste tant sur ces 110 ans nous séparant de ces événements, c'est que les mêmes causes entraînant les mêmes conséquences, force est de constater (hélas!) que la faible syndicalisation d'aujourd'hui⁷, laisse le champ libre

aux multinationales et banques d'affaires (citées plus haut) dont les intérêts sont portés par les « fidèles » (y compris au sens religieux) hommes et femmes politiques qu'on surnommait autrefois « les valets du capital ». Bref, parce qu'ils les considèrent comme de vrais obstacles à leur « toujours plus de profits », les « macron-rotschild &co.» n'ont de cesse de supprimer tous les avantages acquis de haute lutte, réduire les salaires (ou coûts de production), réduire drastiquement le Service Public dont toute société organisée (avec ou sans classes) a et aura toujours besoin, et réduire à peau de chagrin la couverture sociale (pourtant montrée comme exemple partout dans le monde – celle-là même que Nicolas Sarkozy avait été obligé de considérer comme amortisseur aux crises !)⁸.

En lieu et place - leur mépris n'ayant pas de borne à l'égard de « la France d'en-bas », à l'heure même où les richesses produites n'ont jamais été aussi nombreuses, c'est de manière totalement scandaleuse, parce qu'à grande échelle, qu'ils réintroduisent pauvreté et misère de masse ! ... confirmant ainsi les propos de Warren Buffet (en 2012), l'un de ses « barons » milliardaire en guerre permanente contre les producteurs (nom attribué aux ouvriers et salariés qui produisent la richesse) : « Cette guerre s'appelle la lutte des classes et nous sommes en train de la gagner ».

Ce système, c'est Emmanuel Macron, « moulé » à la banque Rothschild avant qu'elle ne le lâche dans le monde politique avec pour mission de devenir président, E. Macron cité dans le prologue de chacun des six épisodes de « Machine », une série Arte : « Un conseil aux jeunes ? Qu'ils lisent Karl Marx ».

Cynisme ? « jeunisme » ? Volonté d'avant-gardisme ? « Couper l'herbe sous les pieds » de ses détracteurs ? Certainement tout cela à la fois ! Ce « capitaliste politique » est forcément du côté de Warren Buffet et des banques d'affaires !

Ne voyons pas autre chose que cette logique-là dans sa casse de notre système de protection sociale et du service public, pans après pans.



0 : ce qui n'empêche d'aucune manière ouvriers et salariés des arsenaux, des usines de fabrication d'armes d'être syndiqués, bien au contraire.

1 : C'est à l'unanimité que le Comité confédéral de la CGT, le 1er août, se prononça contre la grève générale que la Confédération, dans tous ses congrès, avait prévue en cas de guerre. (<https://maitron.fr>, art. de Bernard Georges.)

2 : Empire presque « aux portes de Paris »... n'oublions pas que l'Alsace-Moselle a été annexée à l'Allemagne depuis 1870.

3 : idem (1) <https://maitron.fr>, article cité ci-dessus

4 : 1309 grèves recensées, suivies par 438500 grévistes sur une durée moyenne de 19 jours d'affilée (cf Le Dauphiné Libéré, via Google)

5 : il existe, ici et là, notamment dans les mines du Nord-Pas-de-Calais, dans l'industrie de la chaussure comme à Fougères, ... des syndicats minoritaires dits « jaunes » opposés aux syndicats dits « rouges » que le patronat sollicite pour casser la grève en leur accordant certains avantages.

6 : illustrant, plus d'un siècle plus tard le constat de Fernand Pelloutier « ce qu'il manque aux ouvriers, c'est la science de leur malheur »

7 : phénomène qui, de nos jours, avec la prépondérance du syndicalisme d'accompagnement (CFDT, CFTC, CGC), a tendance à se développer chez les adhérents des deux confédérations dites-de lutte de classe.

8 : extrait de « La mondialisation en accusation » de D. Langlet, édition de l'IESE, 2014

Mobilisation coup de poing au Syndicat Inter Hospitalier d'Armor

Carine LE TERTRE / Secrétaire Générale du syndicat Force Ouvrière CHSBPT



Une mobilisation surprise lundi 15 avril 2024, dès 6 h du matin, à l'initiative du syndicat Force Ouvrière à perturbée la sortie des camions de la blanchisserie Syndicat Inter hospitalier d'Armor (Groupement de Coopération Sanitaire) vers les hôpitaux du département Centre Hospitalier du Penthièvre et du Poudouvre (CH2P), l'EPHAD des Capucins ainsi que le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc a réuni plus d'une centaine de personnes. Les agents protestent contre la modification des conditions de travail, la suppression de 3 RTT et le non paiement de la pause méridienne ainsi que le temps d'habillage -déshabillage.

Une dizaine de tournées ont lieu chaque jour dans les différents établissements. Seulement trois ont pu être effectuées.

Des discussions infructueuses depuis septembre avec la Direction qui entend bien mener à bien les mesures d'économies annoncées fin décembre 2023.

Une action coup de poing menée à la demande des agents qui nous ont demandé d'avoir des actions plus fortes, pour se faire entendre. Le mouvement de grève à été rejoint par les agents de la blanchisserie en poste à plus de la moitié, sachant que le recours à l'intérim est en augmentation, pour pallier aux nombreux arrêts de travail au sein de celle-ci. Le service a donc tourné au ralenti. Les trois camions qui effectuent les rotations ont été volontairement retardés.

Engagées depuis septembre dernier dans des discussions avec la direction, relatives à la dégradation des conditions de travail pourquoi s'attaquer à des acquis vieux depuis plus de 40 ans, ces 30 minutes de pause étaient comptées comme du travail effectif. Désormais, elles ne seront plus payées. Les agents devront travailler une demi-heure supplémentaire à un autre moment de la journée. Or, rien ne garantit que sur ce temps, passé le plus souvent dans la salle de pause, les agents ne seront pas dérangés par des tâches ou des appels liés au fonctionnement du service. De telles mesures remettant en cause le droit du travail nous ne pouvons nous y résoudre, STOP à la casse de nos acquis sociaux.

S'attaquer à un tel acquis et à nos droits ne résoudra pas le déficit de l'hôpital



Le 1^{er} mai 2024 c'est la journée internationale des travailleurs, en lutte pour la satisfaction de leurs revendications contre l'exploitation capitaliste. Les travailleurs dans le monde sont confrontés à la guerre et plus particulièrement les russes et les ukrainiens, enrôlés de force. Leurs droits sont remis en cause par les gouvernements au nom de l'économie de guerre. Les travailleurs s'opposent par dizaines de milliers au génocide en cours à GAZA quand le gouvernement NETANYAHU n'exclut pas pour sa part d'étendre sa guerre totale. La France, aujourd'hui 2^{ème} pays exportateur d'armes, livre entre autres Israël. La CGT FO s'est toujours positionnée tout au long de son histoire du côté des travailleurs qui combattent pour leurs droits et leur vie, pas du côté des gouvernements qui les envoient à la guerre et remettent en cause leurs libertés. C'est pourquoi à la veille de la grande guerre, en 1912, Léon Jouhaux sur les menaces imminentes d'un conflit majeur avec l'Allemagne s'exprimait ainsi : « la guerre avec son cortège d'horreurs peut éclater demain !!! Opposons-lui la grève générale ! refusons notre concours aux convoitises capitalistes ! les travailleurs n'ont qu'une patrie : celle de leur classe, unie dans l'internationale. Ils n'ont qu'un ennemi : le capitalisme mondial »

En France, le gouvernement d'Emmanuel MACRON prépare les esprits et la jeunesse à la guerre, avec le SNU, les classes défenses, annonçant il y a quelques semaines ne pas exclure l'envoi de troupes au sol en Ukraine. Le gouvernement MACRON n'a pas trouvé 12 milliards pour nos retraites ; il nous a volé 2 ans de vie, mais il nous impose 10 milliards d'économies en 2024 puis 20 milliards en 2025 ... et flèche 413 milliards pour la loi de programmation militaire, avec une récente rallonge de 3 milliards !

Dans le même temps, les entreprises françaises bénéficient, quant à elles, de 88 milliards d'exonérations de cotisations, notre argent, notre salaire différé volé, pillé, détourné des caisses de la sécu qui est en passe d'être étatisée et donc liquidée. Macron réfléchit à faire basculer la prise en charge des affections de longue durée vers les assurances, ce qui reviendrait pour ces malades à se faire soigner non plus selon leurs besoins mais bien selon leurs moyens ! Pendant ce temps, les dividendes du CAC 40 ont encore atteint un niveau record : 97 milliards d'euros, ce qui représente pour les 5 millions de salariés de ces entreprises, l'équivalent d'une enveloppe annuelle de 19 400€ chacun !

La déclinaison de l'économie de guerre, c'est l'austérité à perte d'horizon pour les salariés déjà appauvris par l'inflation autre arme des capitalistes spéculateurs, c'est le refus de l'augmentation générale des salaires, revendication devenue prioritaire et même vitale. C'est aussi la destruction méthodique des conquêtes ouvrières : avec celle de la sécurité sociale, c'est celle de l'assurance chômage et des services publics ! c'est jusqu'à la République une et indivisible qui est menacée d'éclatement par un Macron vendant l'autonomie aux régions pour liquider l'égalité en droit et faire ainsi régner une concurrence féroce entre des travailleurs enfermés dans de pseudo particularismes locaux, obstacles à la solidarité et l'unité de la classe ouvrièrepour le plus grand bonheur des patronats locaux.

Et pour faire passer cette politique réactionnaire, le gouvernement remet en cause les libertés syndicales, les libertés démocratiques. Il envisage sérieusement de remettre en cause le droit de grève plus particulièrement dans les transports publics.

C'est pourquoi, ce 1er mai 2024, l'UD FO 22 appelle tous les travailleurs à se rassembler contre la politique du gouvernement MACRON : contre la guerre, pour la défense de nos conquêtes ouvrières plus que jamais menacées, et pour la satisfaction de toutes nos revendications !

Vive l'internationalisme ouvrier ! Vive le syndicalisme libre et indépendant ! vive l'émancipation des travailleurs qui plus que jamais ne pourra être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Maudite soit la guerre !

« PAIN, PAIX, LIBERTÉ ! »

Intervention lue par Mick



**PAIN,
PAIX,
LIBERTÉ**

1er Mai
MANIFESTATION UNITAIRE
St Brieuc Place de la Préfecture à 11h

**ABROGATION
DES LOIS SCÉLERATES:**

Non au vol: de deux ans de nos vies, de nos cotisations, de notre sécu et de notre chômage... revendiquons :

Le retour au 37.5 et le départ dès 60 ans avec les cotisations.
Exigeons la fin de toutes les exonérations, récupérons les moyens plein et entier pour tous nos services publics, hôpitaux, écoles, sécurités physiques et sanitaires, impôts, routes, stoppons les vas l'en guerre...

1^{er} MAI
JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Syndicat

nom masculin [sɛ̃.di.ka]

Dérivé du grec ancien, composé de *sîn*, avec, et de *dike*, justice.

Un syndicat est une association de personnes dédiée à la défense des droits et des intérêts des travailleurs. Tous les travailleurs ont le droit d'adhérer à un syndicat, ou d'y avoir recours, au nom de la liberté syndicale consacrée en 1884.

*Construisons le syndicat de demain
Rejoignez nous !*

FO

À la CDAPH aussi : Détruire le paritarisme pour détruire les droits des handicapés

Lors de de la réunion plénière du 7 mai dernier, la direction de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) des côtes d'Armor « sous l'autorité » de Madame CADUDAL vice-présidente du conseil départementale déléguée à l'autonomie et aux solidarités présentait, en séance, le projet de révision du règlement intérieur de la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

En guise d'introduction, nous tenons à rappeler s'agissant des instances de la MDPH comme de la CDCA, que la CGT Force Ouvrière revendique nationalement l'obtention de moyens administratifs et financiers afin que nos camarades mandatés dans les CDCA (conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie) et les CDAPH puissent assurer leurs pleines missions.

La CDAPH est une instance paritaire, décisionnelle qui est composée de membres représentants : État, collectivités territoriales, associations et organisations syndicales et patronales disposant d'expertises différentes. Cette diversité ayant pour but d'assurer une prise de décision éclairée et équitable.

Et si FO revendique les moyens nécessaires aux MDPH et aux MDA (maisons départementales de l'autonomie) pour rendre des avis dans des délais raisonnables et harmoniser les décisions prises, elle s'oppose farouchement à ce que ces moyens soient attribués aux dépens du fonctionnement de la CDAPH et à la réduction drastique des dossiers sur lesquels cette commission paritaire est amenée à statuer.

Les projets de révision du règlement intérieur qui nous ont été présentés sont donc, pour notre organisation syndicale, tout à fait inacceptables, et nous nous y opposerons.



D'abord parce que les éléments qui nous ont été présentés démontrent que les besoins sur notre département des côtes d'Armor sont grandissants : 40% de hausse d'activité entre 2021 et 2023, l'accroissement exponentiel des dossiers déposés a allongé les délais de réponses, nous parlons de 4 à 5000 dossiers par salariés et par an. **(2.97 dossiers de l'heure)**.

Et ensuite, parce que face à cet enjeu majeur, la politique « volontariste » du département se résume à réduire les moyens de la commission paritaire pour « donner une bouffée d'oxygène aux équipes de professionnels de la MDPH et répondre dans les délais raisonnables aux usagers tels que nous l'impose la législation ».

La simplification a effectivement ses limites.

Cette décision Unilatérale du département piétine les principes même du paritarisme. Et **NON**, être membre ou président de la CDAPH n'est, ni un titre honorifique, ni un rôle figuratif. **NON** Ce n'est pas la réduction des moyens de la commission qui permettra de répondre aux besoins grandissants des personnes en situation de handicap du département mais bien

l'allocation de moyens supplémentaires matériels et humains pour la MDPH, ses salariés et bien sûr ses usagers.

Pour notre Union départementale CGT Force Ouvrière des Côtes d'Armor, cet exemple de la politique volontariste du département démontre qu'il s'inscrit pleinement dans la politique gouvernementale d'austérité budgétaire qui réduit les moyens alloués aux services publics et de santé et aux missions de services publics.

Par mandat, le 28 mai 2024

Parcours travailleur EA au sein de l'association Adapei Nouelles 22

Camille Gicquel



Suite aux élections professionnelles en mars 2023, nous avons créé notre section FO.

Dans l'association, les salariés sont répartis ainsi :

- * La CCNT66 pour les personnes sans reconnaissance RQTH (de l'ouvrier au directeur général) ;
- * L'accord collectif EA pour les travailleurs avec RQTH (de l'ouvrier à référent d'équipe ou encadrant) ;
- * Les ESAT pour les personnes en situation de handicap avec accompagnement médico-social (pas de contrat de travail pour ces personnes)

Nous avons appris en septembre 2022 l'attribution de la prime Ségur étendue à 250 salariés.

Avec en titre la **Ségur pour tous** !

Mensonge ! Cela concernait uniquement les salariés sous CCNT66 (sans RQTH). Les 180 travailleurs EA avec RQTH travaillant à leurs côtés restent sur le carreau et n'ont pas le

droit à 1 seul centime !

Nous avons demandé des explications au CSE central.

Réponses:

- ⊗ Vous êtes indexés sur le SMIC, votre salaire augmente plus vite que la CCNT66 basé sur le point !
- ⊗ Votre syndicat représente une minorité et doit demander le droit de parole aux autres syndicats.
- ⊗ Fin de la discussion...

Nombreux sont les salariés à toucher moins de 1500 € après 20 ans de boîte. Pas de 13^{ème} mois, primes ou autres avantages. Est-ce un salaire suffisant après toutes ces années sur des postes difficiles (espace verts, cuisine, blanchisserie, aménagement de salle, équipe de ménage, etc ?)

Les bas salaires additionnés à cette inflation galopante rendent nos vies encore plus difficiles.

Face à l'indifférence de la direction et notre volonté de ne rien lâcher nous avons organisé notre 1^{ère} grève le 30 janvier 2024 puis une 2^{ème} le 18 avril 2024.

Entre chaque grève, nous avons eu de nombreux échanges avec la direction qui utilise toujours les mêmes arguments :

- * Pas suffisamment de fonds. Cela risque de mettre l'entreprise en péril;
- * Des bâtiments en construction. Exemple 5 millions pour le projet douvenant;
- * Il faut encore attendre être patient !

Déjà 17 mois de Ségur perdu !

Nous avons le sentiment de porter beaucoup de responsabilités sur les épaules, sans pouvoir obtenir la moindre contrepartie. Nous continuons ce combat difficile où le personnel est divisé (pour mieux régner ?)

Est-ce normal qu'une si grande association traite ses salariés en situation de handicap de la sorte ?

EA: entreprise adaptée; CCNT: convention collective nationale du travail; RQTH: reconnaissance qualité travailleur handicapé; ESAT: établissement et service d'accompagnement par le travail.

Intervention 8 mars 2024, journée internationale des droits des femmes

La commission égalité professionnelle femmes/hommes

Le 8 mars de chaque année n'est pas une fin en soi. Il amène la lutte pour les droits des femmes chaque jour, chaque instant. Nous ne devons pas baisser la garde.

Je vais vous apporter le témoignage de camarades femmes :

À 10 ans, j'ai échappé à une tentative de viol par des soi-disant camarades de classe.

À 12 ans, sur le chemin de l'école, j'ai échappé à une tentative d'enlèvement par trois individus en voiture.

Pratiquant l'auto stop, à 19 ans, j'ai à nouveau échappé à une tentative de viol.

À 20 ans, j'ai avorté alors que je souhaitais garder cet enfant sous la pression de l'homme et de la famille qui avaient honte et voulaient garder la face haute devant le regard de la société.

À 23 ans, postulant avec un homme sur une fonction d'éducatrice, les recruteurs m'ont dit préférer l'homme et que c'est pour cette raison qu'ils m'avaient écartée. Puis après la défection de cet homme, ils sont revenus vers moi qui, dégoûtée, ai refusé de rentrer dans leur jeu.

Puis, je suis devenue factrice en 1984, cela faisait à peine 10 ans que le métier était ouvert aux femmes.

Peu importe la suite car elle est faite de brimades, rabaissements de la part de certains et parfois certaines, complices du patriarcat.

Que croyez vous que cette vie leur ait apportée ? Elle leur a donné la rage de combattre pour que désormais les femmes ne subissent plus jamais ces comportements ineptes.

Les Iraniennes et Iraniens, par une abstention massive aux élections, viennent de montrer leur refus du despotisme. Saluons la mémoire de Masha Jina AMANI assassinée par le pouvoir en IRAN.

Aujourd'hui, il reste tant à faire. Mais tant d'espoirs aussi nous animent.

Soyons de plus en plus nombreux et nombreuses à nous investir dans l'application et l'obtention de nouveaux droits pour les femmes et les hommes.

Saluons l'inscription dans notre constitution du droit à l'IVG.

Luttons pour que les moyens du planning familial ne soient plus en berne.

Ensemble,
l'avenir est à nous.



inFOuest

Bulletin d'information trimestriel de l'Union Départementale CGTFO des Côtes d'Armor

UD CGTFO 22

Un syndicat, rien qu'un syndicat

5 rue de Brest, 22000 SAINT BRIEUC

Téléphone : 02 96 33 62 63

Contributions inFOuest:

N'hésitez pas à faire parvenir votre contribution au comité éditorial

À infocom@fo22.fr

Un article d'une page correspond approximativement à 5000 signes, espaces compris



Retrouvez-nous:

Web: <https://www.fo22.fr/>

Facebook page publique: [Cgt-Force Ouvrière 22](#)

Facebook groupe privé: [Cgt-Force Ouvrière 22](#)



Union Locale **Saint-Brieuc**

5, rue de Brest, 22000 Saint Brieuc
Secrétaire : Carine LE TERTRE
Tel : 02 96 33 62 63
Du lundi au vendredi, 9h-12h/14h-17h

Union Locale **Dinan**

5, rue Gambetta, 22100 Dinan
Secrétaire : Pascale VALADAS
Tel : 02 96 39 65 07
Uniquement sur rendez-vous.

Union Locale **Guingamp**

4, place du Murio, 22200 Guingamp
Secrétaire : Céline KOVACS
Tel : 02 96 33 62 63
Uniquement sur rendez-vous.

Union Locale **Lamballe**

48, rue du Dr Lavergne, 22600 Lamballe
Secrétaire : Laurent CASSAT
Tel : 02 96 33 62 63
Uniquement sur rendez-vous.

Union Locale **Lannion**

15, place des Patriotes, 22300 Lannion
Secrétaire : Patrice LOISON
Tel : 02 96 46 52 40
Du lundi au vendredi, 9h-12h/14h-17h

Union Locale **Loudéac**

36, rue de Moncontour, 22600 Loudéac
Contact : Guylène FRENAY
Tel : 02 96 33 62 63
Uniquement sur rendez-vous.

Union Locale **Paimpol**

Secrétaire : Céline JASTRZEBSKI
Tel : 02 96 33 62 63
Uniquement sur rendez-vous.

Union Locale **Rostrenen**

6, rue Joseph Pennec, 22110 Rostrenen
Secrétaire : David ISABEL
Tel : 02 96 33 62 63

AFOC

Association de Consommateurs

Chère camarade, cher camarade,

Savais-tu qu'en adhérant à ton syndicat, non seulement tu devenais membre de Force Ouvrière, mais aussi membre de son association (1901) de consommateurs et locataires, l'AFOC. Ce n'est ni une assurance ni une mutuelle, on en est pas client mais juste membre, et militant ou bénévole pour ceux des syndiqués qui la font vivre. En tant qu'association 1901 l'AFOC est ouverte aux non-syndiqués qui payent une cotisation, qu'ils sollicitent l'AFOC pour un problème à résoudre ou bien pour y militer. Si l'AFOC doit intervenir, c'est gratuit pour les FO, sa cotisation étant comprise dans leur carte + timbres annuels. Par contre, pour quelqu'un de non syndiqué qui sollicite FO, si ce n'est qu'un renseignement, bien sûr c'est gratuit, mais si l'AFOC doit constituer un dossier et entreprendre des démarches, une cotisation est demandée.

L'AFOC vient en aide principalement dans les deux domaines de la consommation et de l'habitat.

Aussi, dès qu'un problème survient, n'attendez pas, contactez l'AFOC 22 dont la représentation est assurée aussi bien à l'UD22 que par les Unions Locales (Dinan, Guingamp, Lannion, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Quintin, Rostrenen, Saint Brieuc) dont les secrétaires en sont les correspondants locaux.

Une question, un problème ?

Appelez le 02 96 33 62 63 ou le 06 37 27 75 79 Mail: afoc22@protonmail.com

L'ACTION JURIDIQUE POUR LA DEFENSE DES SALARIES AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DE FORCE OUVRIERE DES COTES D'ARMOR



Les militants FO sont attachés à faire valoir les droits des salariés, en particulier ceux issus des petites entreprises où s'organiser n'est pas toujours facile. Une équipe militante formée autour des défenseurs syndicaux, conseillers des salariés, conseillers prud'homaux et camarades les plus avertis en matière de droits de travail se charge de recevoir, orienter et assister les salariés syndiqués à Force ouvrière pour faire valoir leurs droits.

Cette équipe a des relais dans tout le département des Côtes d'Armor et se réunit régulièrement au sein d'une commission d'action juridique pour déterminer les meilleurs angles d'attaques pour les salariés qui ont choisi notre organisation syndicale pour les représenter au près des tribunaux prud'homaux.

Cette commission se réunit chaque mois et suit l'ensemble des dossiers dont elle s'occupe.

Contacts : Paul VALADAS, Laurent CASSAT, Patrice LOISON, Martial COLLET.

LES JOP NE FERONT PAS TAIRE NOS REVENDICATIONS



PATOCHE
05 / 2024

FO

J'adhère ✂

2024

Confédération Générale du
Travail Force Ouvrière

Nom Prénom :

Téléphone :

Mail :

Employeur :

Convention collective :

Poste occupé :

